



LIGUE MÉDITERRANÉE DE FOOTBALL

LE BMF en Apprentissage

Une opportunité à saisir pour les jeunes et pour les clubs

PRESENTATION BMF APPRENTISSAGE



1- Quel public est concerné par ce dispositif ?



Etre âgé de 16 ans à 29 révolus

Etre licencié(e) à la F.F.F pour la saison en cours

Etre titulaire du P.S.C.1 ou A.F.P.S

2-Quels sont les objectifs ?

Le métier de l'apprenti moniteur:



1

- Contribuer à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licenciés

2

- Encadrer les différentes équipes d'un club au niveau départemental

3

- Animer et développer le projet club dans les domaines sportif, éducatif et associatif

4

- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure

5

- Suivre 400 heures de formation au rythme d'une semaine de formation par mois

PRESENTATION BMF APPRENTISSAGE



2-Quels sont les avantages ?

APPRENTI

- *Obtenir un diplôme
- *Bénéficier de la gratuité des frais de formation
- *Être rémunéré pendant sa formation en tant que salarié

EMPLOYEUR

- *Former un futur salarié
- *Intégrer un jeune à la vie et à la culture de l'entreprise
- *Bénéficier d'avantages financiers lors du recrutement



PRESENTATION BMF APPRENTISSAGE



3- Quelle rémunération pour l'apprenti ?



Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 ans à 20 ans	Apprenti de 21 ans à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
415,64 €	661,95 €	825,42 €*	1 557,39 €*

* Correspond au salaire minimum conventionnel de la Convention Collective Nationale du Sport

PRESENTATION BMF APPRENTISSAGE



4-Aides financières à destination de l'employeur



L'aide s'adresse aux employeurs de moins de 250 salariés et pour la préparation du BMF

-4125€ maximum pour la première année d'exécution du contrat

Une aide pouvant aller jusqu'à 6000€/année peut être accordée aux employeurs par le CNDS en fonction de la région. Pour cela, rapprochez-vous de l'IR2F

PRESENTATION BMF APPRENTISSAGE



5- Coût de l'apprenti pour l'employeur?

Exemple : Un club de moins de 250 salariés recrute un apprenti de 18 ans afin de suivre un BMF sur une saison :

Coût salarial pour l'employeur	7.849 € de salaire brut annuel + 3.261 € de cotisations patronales	Soit un coût total de 11.110 €
Aides financières nationales octroyées à l'employeur	3.140 € d'exonération de cotisations sociales + 4.125 € d'aide unique aux employeurs d'apprentis	Soit un coût total de 7.265 €
Coût net pour l'employeur		3.845 € / an soit 320 € / mois
Aide de la LMF* 		3.600 € / an soit 300 € / mois sous réserve du respect des conditions de versement (voir ci-dessous)

***Spécificité régionale à l'initiative du Comité de Direction de la Ligue Méditerranée de Football**

PRESENTATION BMF APPRENTISSAGE



6- Conditions de versement de l'aide financière de la LMF:



Exemple : Aide de 3.600 € pour la saison 2019/2020 :

AIDE FINANCIÈRE		CONDITIONS DE VERSEMENT (2019/2020)
1 ^{ER} VERSEMENT	1.200 € au 15/10/19	<ul style="list-style-type: none">- Dossier administratif complet avec la LMF et le CFA des Métiers du Football- Participation de l'apprenti à la 1^{ère} semaine de la formation (23-27/09/19)- Transmission par courriel à l'IR2F du 1^{er} bulletin de salaire de l'apprenti (septembre 2019) avant le 10/10/19- Participation du club employeur à une réunion d'informations en septembre 2019 organisée par la LMF
2 ^{ÈME} VERSEMENT	2.400 € au 01/02/20	<ul style="list-style-type: none">- Participation de l'apprenti aux stages de formation entre octobre et décembre 2019- Transmission par courriel à l'IR2F des bulletins de salaire de l'apprenti (octobre à décembre 2019) avant le 25/01/20- Participation de 3 dirigeants minimum du club aux formations du PFFD, à savoir :<ul style="list-style-type: none">- S'approprier les clefs de la gestion financière- Recruter un salarié et financer l'emploi- Accompagner le salarié et développer l'emploi

PRESENTATION BMF APPRENTISSAGE



7- Contacts :



Nicolas DUBOIS

Chef de projet Éducateurs
Conseiller technique régional en charge de la Formation
06 12 97 05 04
ndubois@mediterranee.fff.fr



Arnaud DOUDET

Chef de projet Dirigeants
Directeur adjoint en charge du Développement
06 11 85 15 57
adoudet@mediterranee.fff.fr



Jean-François VERGER

Conseiller technique régional en charge de la Formation
06 82 03 19 10
jfverger@mediterranee.fff.fr



Carine CHAUVIERE

Référente administrative
04 42 90 17 99
ir2f@mediterranee.fff.fr



Karen PIAZZA

Référente administrative
04 42 90 17 99
ir2f@mediterranee.fff.fr



PRESENTATION BMF APPRENTISSAGE



MERCI DE VOTRE ATTENTION

